

# Appel à Manifestation d'Intérêt

## « Territoire engagé pour mon environnement, ma santé »



## Mise en valeur de la biodiversité de Magny-sur-Tille

*« Action - Retour d'Expérience »*

*Magny-sur-Tille*



Mise en valeur  
de la biodiversité  
de Magny-sur-Tille

## 1. La collectivité

**Nom:** Magny-sur-Tille

**Adresse:** 1 rue de l'abreuvoir - 21110 Magny-sur-Tille

**Type de collectivité ou territoire:** Commune

**Site internet:** <https://www.magny-sur-tille.fr/>

**Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn ...)** : <https://www.facebook.com/pages/category/Public---Government-Service/Magny-sur-tille-21110-10150118108990578/>

**Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS...)** : Plan Climat communal et métropolitain - Dijon métropole OMS

**Typologie de territoire** : Périurbain

**Population (nombre) de votre collectivité ou territoire** : 880 hab.

## 2. Présentation de l'action en santé-environnement

### Titre : Mise en valeur de la biodiversité de Magny-sur-Tille

**Contexte** : La commune de Magny-sur-Tille, en partenariat étroit avec l'association « EcoMagny », a engagé une démarche ambitieuse de préservation et mise en valeur environnementale des espaces communaux, faisant partie de son patrimoine naturel. L'objectif de la municipalité est l'élaboration d'actions pour l'organisation et la gestion d'une zone naturelle dénommée « Espace des Pâtis ». Ce vaste espace part depuis le village, passe par les jardins communaux, arboretum, verger, maraîchage bio et emmène le promeneur à travers les nombreux étangs communaux jusqu'à celui du fonds, le plus naturel dont une partie est rendue inaccessible à l'homme.

Ces étangs désormais arborés sont issus d'anciennes gravières utilisés principalement à des fins de pêche loisirs. Une biodiversité particulière s'est progressivement installée, en particulier sur celui dit « la garenne ». Sur cet étang, la municipalité a arrêté l'activité de jet-ski depuis 5 ans et a ainsi facilité la venue d'oiseaux migrateurs et autres, permettant la reconquête par une biodiversité intéressante.

#### **Rattachement de l'action à un plan/programme (PRSE, PLU(i), PDU, SCOT, SRCAE, PCAET, PPA, PPBE...) :**

Un certain nombre d'ensembles naturels peuvent être inscrits comme Zones Naturelles et éléments de Patrimoine Naturel Remarquable d'intérêt communautaire dans le prochain PLUi HD de la Métropole dijonnaise. La municipalité développe ainsi un programme audacieux autour de toutes les questions relatives à l'environnement et au développement durable au sein du village. En ce sens, Magny-sur-Tille peut se prévaloir d'être en phase avec la création de l'Agence Régionale de la Biodiversité et probablement parmi les premières communes de Dijon Métropole à appliquer les préconisations.

#### **Description/objectifs de l'action en santé-environnement :**

A. Des espaces naturels alliant alimentation et biodiversité

- L'Installation d'un maraîchage bio :

La municipalité a favorisé l'installation à Magny-sur-Tille d'une ferme biologique de production de légumes. Les deux maraîchers Ludovic Chouet et Antoine Lesty, forts de leurs formations et expériences professionnelles cultivent sans pesticide déjà une cinquantaine de légumes différents et des fruits tout au long de l'année avec des serres et un bâtiment sur 2.5 hectares en 2019 et 5 hectares dans 2 ans.

Les producteurs se sont installés au lieu-dit le marais, sur des terres agricoles communales, à côté d'un arboretum et jardins communaux. Leur projet a permis de tisser des liens avec les habitants alentours en privilégiant un circuit de commercialisation local, de type AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Magny-sur-Tille, village rural développe ainsi une nouvelle activité agricole en cohérence avec des ambitions de Dijon Métropole : autosuffisance alimentaire, préservation des espaces agricoles, circuits courts mais aussi référence écologique. Ce mode de culture, biologique, respectueux de la nature, favorise le retour d'une biodiversité bien plus riche et sera progressivement étendu en limite de la zone naturelle de « l'espace des patis ».

- Valorisation de l'Espace du Verger :

En lieu et place d'une ancienne gravière totalement remblayée aux abords de la salle des fêtes, a été implanté un verger dit conservatoire (subventionné par la Région) avec des haies mellifères, arbres fruitiers et petits fruits (cassis...). Cet espace totalement réaménagé est aujourd'hui à disposition des habitants de la commune avec des cheminements sablés, un petit espace jeux pour enfants et une vaste zone semi-naturelle permet de rencontrer lièvres, faisans et autres animaux.

- Arboretum et jardins communaux :

Un arboretum est né en 2008 d'un projet éducatif qui a permis à un groupe de lycéens de venir aménager un puits à carbone à l'entrée du village, aux abords des jardins communaux. Cet arboretum est composé

d'essences arboricoles variées et est aujourd'hui géré et entretenu par une association locale : EcoMagny. Des jardins communaux non clos, sont loués aussi à des particuliers soucieux de cultiver leur propre potager. Là encore, une biodiversité particulière a trouvé place.

Un parcours naturel été conçu afin de pouvoir visiter ces lieux et être en contact facilement avec ses différentes biodiversités. L'utilisation de ces chemins communaux permet aux habitants aussi de pratiquer une activité physique régulière, seuls ou en famille (marche, course à pied, vélo...). Ainsi la commune encourage la mobilité active, facteur d'amélioration de la santé publique.

A noter le projet de géolocalisation des mille arbres de l'arboretum et l'application smartphone qui permettra de connaître les caractéristiques de chaque arbre ( projet 2020 )

## B. Répondre aux besoins de retour à la nature et sa préservation

La commune est propriétaire d'une trentaine d'étangs, issus de sablières. La grande majorité des étangs sont de petite taille et arborés loués aux Magnytillois pour l'activité de pêche ou détente.

Trois étangs sont de grande taille : un est loué à un comité d'entreprise pour pêche et détente, le second est utilisé et entretenu par l'association « Pêche à Magny » avec une partie en réserve naturelle. Le troisième, l'Etang de la Garenne est le plus proche du village. Il fait maintenant l'objet d'un projet de mise en valeur environnementale et de préservation d'un espace naturel favorisant la biodiversité. L'ensemble des étangs devrait à l'avenir intégrer la trame bleue de la Métropole.

L'Etang de la Garenne est une ancienne gravière devenue un espace naturel qui abrite, outre des oiseaux dont certains migrateurs assez rares, un patrimoine non négligeable à travers la flore, les mammifères, les papillons, les libellules, etc.

La LPO (ligue protectrice des oiseaux) lui a consacré un inventaire de sa biodiversité et recensé comme site d'observation et recensement.

L'étang de la Garenne est un exemple de reconquête de la biodiversité après sablière, en devenant :

- Un lieu préservé, dédié à la nature, dans lequel les activités humaines ne seront pas (ou peu) gênantes pour les autres espèces qui y vivent ; un lieu de reconquête de la biodiversité ;
- Un lieu d'observation permettant de mieux connaître la biodiversité d'un espace particulier ;
- Un lieu d'éducation et de sensibilisation à la biodiversité et à la citoyenneté ;
- Un lieu de réconciliation avec la nature, fédérateur pour les habitants du village, un objet de "fierté" collective ;
- Un lieu de bien-être territorial où chacun pourra venir s'y ressourcer et y apprécier le calme et la tranquillité.

Le programme a débouché sur la création d'un observatoire ornithologique : aujourd'hui plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux est recensée sur l'Etang de la Garenne et ses abords.

L'installation et la gestion d'un rucher, en cohérence avec le plan de la métropole, ont également vu le jour : une production mesurée de miel est assurée et la municipalité encourage le partage des connaissances et le savoir-faire avec les Magnytillois, en particulier avec les enfants des écoles.

Enfin, compte tenu de la richesse des espèces présentes autour de l'Etang de la Garenne, la création d'un parcours pédagogique semble s'avérer incontournable. La faune et la flore du site font aujourd'hui l'objet de nombreux inventaires répertoriés. Il est ainsi envisagé de créer un parcours pédagogique destiné à sensibiliser aux bienfaits de la préservation de la nature et de sa biodiversité. Signalétique, panneaux, cheminements sont à l'étude pour s'insérer au mieux sur ce site.

**Résultats attendus ou observés de l'action** : Le projet a permis d'impliquer un certain nombre d'habitants et d'initier ainsi un esprit participatif au sein du village autour des questions de biodiversité puis de santé-environnement.

L'étang de la Garenne est devenu un point remarquable de plus en plus connu d'un des circuits de randonnée de la commune.

Le choix d'associer les habitants a suscité l'envie pour certains de s'investir plus largement dans des groupes de travail, des projets (implantation des ruches) avec pour objectif de créer ainsi un environnement favorable à leur santé.

Une première réunion publique sur le thème « Agriculture santé biodiversité » a eu lieu en septembre 2019 suscitant l'intérêt de plus de 30 personnes.

**Populations "cibles" de l'action :**

- Habitants du village et leurs enfants.
- Plus largement, randonneurs et habitants de la Métropole, en recherche de nature préservée et diversifiée
- Population scolaire à sensibiliser aux bienfaits de la nature et à sa protection, projet d'école
- LPO et autres organisations « spécialiste » de la biodiversité

**Facteurs de réussite de l'action :**

- Volonté communale,
- Implication forte d'Ecomagny, association locale et celle ponctuelle d'habitants,
- Connaissances, conseils et visites de la LPO et autres organismes CAPREN,
- Soutiens financiers de la Région et du Département, logistique métropolitaine,
- Le projet a fait l'objet d'études très complètes par 5 groupes d'étudiants de maîtrise de l'université de Bourgogne présentées en réunion publique et servira de base pour des développements futurs.

**Temps de mise en œuvre de l'action (montage et lancement) :** plus de 1 an

**Année de mise en œuvre de l'action :** 2017

**Dispositif d'évaluation de l'action :** Non

**Modalités et le cas échéant, résultats de l'évaluation de l'action :** Une dynamique au sein du village s'est amorcée qui demande à se développer, à être capitalisée.

La valorisation de la biodiversité est en train de devenir un marqueur fort de l'identité du village

**Thématique(s) :**

- Agriculture (rurale, urbaine),
- Biodiversité, nature en ville,
- Etat des lieux, diagnostic,
- Information, pédagogique, concertation, promotion de la SE,
- Qualité des milieux (air, sols, eaux, bruit, rayonnements électromagnétiques, pollution lumineuse, odeurs, visuelle...)

**Mots-clefs :** biodiversité, santé, nature, étang, espace, bio,

### 3. Montage

**Gouvernance :** La municipalité, Maire et adjoints ont principalement mené les différentes étapes et ont été moteur.

L'association ECOMAGNY a un rôle d'initiatives, de propositions, de vigilance, de réseau et informations.

L'Université de Bourgogne et les étudiants du master un rôle de diagnostic, de formalisation/écriture et de propositions.

**Partenaires impliqués dans le l'action :**

- Partenaire(s) associatif(s) : EcoMagny
- Partenaire(s) financier(s) :
  - Conseil régional BFC,
  - Conseil départemental de la Côte d'Or.

-----

A retrouver sur le site : [territoire-environnement-sante.fr](http://territoire-environnement-sante.fr)



*Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.*

 **Cerema** *, l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires.*